



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/158  
12 mai 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session  
Point 37 b) de la liste préliminaire\*

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES  
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE :  
ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

### Assistance économique à Vanuatu

#### Rapport du Secrétaire général

#### I. GÉNÉRALITÉS

1. Par sa résolution 47/161 du 18 décembre 1992, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour réunir les ressources nécessaires à l'exécution d'un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle à Vanuatu.
2. Vanuatu est un petit État archipel peuplé d'environ 155 000 habitants, dont le taux d'accroissement démographique annuel est de 2,8 %. Majoritairement rurale, la population pratique l'agriculture de subsistance, cultivant surtout les tubercules et les fruits tropicaux. Les cultures marchandes – coprah, café et cacao – et l'élevage du bétail destiné à la vente sont organisés sur des exploitations de petites dimensions. Les industries de services dominent le secteur structuré; il s'agit essentiellement du tourisme, de l'exploitation d'un centre financier international et des services publics. Les donateurs ont fourni un niveau élevé d'aide extérieure.
3. En 1990, le produit intérieur brut (PIB) par habitant était de 1 046 dollars des États-Unis. La croissance des liquidités créées profite en grande partie aux expatriés, qui jouent un rôle important dans l'économie structurée. Le revenu moyen des ressortissants de Vanuatu n'atteindrait pas la moitié du PIB global par habitant, ce qui le place parmi les plus faibles du Pacifique Sud. Les indicateurs sociaux montrent que la mortalité infantile reste élevée (45 p. 1000) et que l'espérance de vie est d'environ 63 ans. L'instruction primaire est devenue beaucoup plus accessible : le taux de scolarisation primaire est d'environ 72 %. Quant au taux d'alphabétisation des

\* A/49/50/Rev.1.

adultes, il serait de 64 %. Cela étant, il existe des différences importantes entre les zones rurales et les zones urbaines sur les plans de l'accès aux services de santé et éducatifs.

## II. DOMAINES D'ACTION STRATÉGIQUES

4. Les principaux domaines d'action stratégiques en matière de développement sont les suivants :

- a) Promouvoir le développement du secteur privé sur lequel fonder une croissance forte et soutenue;
- b) Améliorer la gestion du secteur public;
- c) Mettre en valeur les ressources humaines de Vanuatu;
- d) Gérer l'environnement de façon à pouvoir utiliser durablement les ressources naturelles et préserver la beauté des sites naturels et la diversité biologique du pays.

## III. COOPÉRATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DES DONATEURS

5. Vanuatu est tributaire de l'aide extérieure concessionnelle pour ce qui est de financer une proportion importante de ses investissements publics. En 1991/92, le montant de l'aide extérieure s'est élevé à plus de 60 millions de dollars (25 % du PIB). On comprend que l'efficacité avec laquelle est utilisée cette aide extérieure est un élément important du futur profil de la croissance économique au service du développement humain. En 1992, Vanuatu a reçu 30,5 millions de dollars au titre de l'aide extérieure (voir annexe).

6. Quelque 60 % de l'aide extérieure totale sont allés aux secteurs productifs, l'agriculture et les ressources naturelles en recevant environ 22 %. La part de l'administration du développement et de la gestion de l'économie a été d'environ 31 %. Les services sociaux se sont vu allouer 22 % de cette aide, qui a surtout bénéficié à l'éducation. Le secteur de la santé n'a reçu qu'un montant dérisoire au titre de l'aide directe des donateurs. Une aide limitée est allée directement au secteur privé, essentiellement par l'intermédiaire de la Banque de développement de Vanuatu. Une grande partie de l'aide extérieure a été accordée sous forme d'assistance technique.

7. En 1992, la majeure partie (88 %) de l'aide à Vanuatu a été fournie par les donateurs bilatéraux, dont les principaux sont l'Australie, la France, le Japon et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. S'agissant des donateurs multilatéraux, les organismes des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), fournissent la plus grande partie de l'aide.

## IV. COORDINATION DE L'AIDE ET TABLES RONDES

8. À la suite de la première table ronde organisée en 1988 entre Vanuatu et les donateurs, ceux-ci ont continué de tenir des consultations bilatérales avec le Gouvernement en vue de définir les domaines prioritaires auxquels affecter

/...

l'aide au développement. De leur côté, les donateurs se consultent pour veiller à maintenir la complémentarité de leur intervention, axer l'aide qu'ils apportent sur les domaines dans lesquels ils disposent d'un avantage comparatif et éviter le chevauchement de leurs activités respectives.

9. Le PNUD a examiné avec le Gouvernement la question de l'organisation d'une autre table ronde, ainsi que l'y invitait l'Assemblée générale dans sa résolution 47/161. Le Gouvernement n'en a pas encore fixé la date. Le PNUD a alloué des fonds prélevés sur les Ressources spéciales du Programme (RSP) et les a mis à la disposition du Gouvernement pour l'aider à préparer et organiser la table ronde. Le PNUD continue d'examiner cette question avec le Gouvernement et les préparatifs seront engagés dès que celui-ci aura arrêté la date de la rencontre.

#### V. PROGRAMME DE PAYS ET PROGRAMME RÉGIONAL

10. Le programme de pays concernant Vanuatu est centré sur le développement humain durable. Les principaux programmes portent sur l'adduction d'eau et l'assainissement en milieu rural, la gestion énergétique et le développement du tourisme. Le programme de pays est complété par des programmes régionaux axés sur le développement humain, et plus particulièrement sur l'instruction élémentaire et l'autonomie fonctionnelle, l'alimentation en eau et l'assainissement et la sécurité alimentaire des ménages; sur le développement durable et la mise en valeur des ressources naturelles (sylviculture, pêche, énergie, diversité biologique, conservation et renforcement des capacités en matière de développement durable); et sur la gestion et les réformes économiques et financières (réforme économique et financière, planification stratégique et développement des petites entreprises).

#### VI. PROGRAMME DE PRÉSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

11. Dans le cadre de ce programme, une proposition de secteur à préserver a été élaborée en vue de protéger le Big Bay National Park de Vanuatu. Cette proposition revêt un caractère d'urgence car l'exploitation forestière à grande échelle met gravement en péril la diversité biologique de la région. De plus, un programme de travail qui profiterait à la communauté locale en proposant une exploitation durable des ressources renouvelables du secteur pourrait constituer une importante étude de cas susceptible d'intéresser d'autres populations vivant dans d'autres secteurs forestiers dont l'exploitation intensive est envisagée.

#### VII. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PACIFIQUE SUD : FAIRE FOND SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

12. Vanuatu est l'un des trois pays à avoir été choisis pour bénéficier de la phase I du programme, dans le cadre de laquelle deux composantes seront mises en oeuvre à Vanuatu :

a) Cadres nationaux du développement durable. Cette composante devrait permettre à la société civile de participer véritablement à la formulation des politiques et à l'exécution d'activités de développement durable;

/...

b) Planification et financement du développement durable. Cette composante porte sur les activités à entreprendre dans le domaine relativement nouveau, mais essentiel du système révisé de comptabilité nationale, qui tient compte de facteurs économiques et environnementaux.

13. Basé à Port-Vila, un administrateur de programme sera chargé des activités à réaliser au titre de l'aide fournie à Vanuatu dans le cadre du programme.

Annexe

Aide extérieure à Vanuatu, 1992

(En milliers de dollars des États-Unis)

Secteur	Bilatérale	Multilatérale	Total
Gestion économique	4 262	1 001	5 263
Administration du développement	4 410	1	4 411
Ressources naturelles	2 487	740	3 227
Mise en valeur des ressources humaines	5 311	102	5 413
Agriculture	2 620	776	3 396
Développement régional	262	57	319
Industrie	0	49	49
Énergie	0	28	28
Commerce international	1 369	0	1 369
Commerce intérieur	0	319	319
Transports	4 520	0	4 520
Communications	861	0	861
Développement social	714	569	1 283
Santé	0	0	0
Préparation aux catastrophes	0	23	23
Aide humanitaire et secours en cas de catastrophe	0	0	0
<b>Total</b>	<b>26 816</b>	<b>3 665</b>	<b>30 481</b>

-----